

L'Anse-Saint-Jean, le 19 décembre 2016.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquels les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

\_\_\_\_\_ Daniel Corbeil, DG/ Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le lundi 19 décembre à 18h00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents :           Monsieur Marcellin Tremblay  
                                  Monsieur Yvan Côté  
                                  Monsieur Victor Boudreault  
                                  Monsieur Éric Thibeault

Sont absents :            Monsieur Anicet Gagné  
                                  Monsieur Graham Park

405-2016  
OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée par, appuyé par.

406-2016  
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Financement des dépenses concernant la subvention FIRM
4. Période de questions.
5. Fermeture de la séance.

407-2016  
FINANCEMENT DES DÉPENSES CONCERNANT LA SUBVENTION ACCORDÉE DU FIRM

CONSIDÉRANT QUE la municipalité avait obtenu une subvention dans le cadre du programme FIRM pour les travaux d'infrastructure d'égout et d'aqueduc pour le développement domiciliaire au Mont Édouard ;

CONSIDÉRANT QUE la partie de subvention du gouvernement du Québec est payée sur une période de 10 ans :

CONSIDÉRANT QUE la municipalité avait jusqu'en mars dernier avec le Centre financier aux entreprises Desjardins, une marge de crédit qui était remboursée annuellement avec la subvention reçue :

CONSIDÉRANT QUE cette marge (marge de crédit #5) a été fermée pour être transférée à la marge de crédit # 6 sans demande de la part de la municipalité :

CONSIDÉRANT QUE le résultat de cette action affecte les liquidités de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QU'il reste encore un montant de 221 955.72\$ à être remboursé

et que le montant de la subvention FIRM du gouvernement du Québec à recevoir d'ici le 24 août 2020 couvre la totalité de ce montant ;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de demander au Centre financier aux entreprises Desjardins un prêt de 221 955.72\$ remboursable sur 4 ans et d'autoriser le maire et le directeur général à signer au nom et pour la municipalité de L'Anse-Saint-Jean les documents nécessaires à cette transaction.

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

408-2016

#### FERMETURE DE LA SÉANCE

propose la fermeture de la séance à 18h24

---

Monsieur Daniel Corbeil, secrétaire trésorier / directeur général

---

Monsieur Lucien Martel, maire

*« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*